

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Durcisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Date de révision: 04/04/2018 Révision: 10 Remplace la date: 28/04/2016

WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

Mentions de mise en garde P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient Crystalline Silica (Quartz), 2,2,4-TRIMETHYLHEXANE-1,6 DIAMINE, 4-TERT.BUTYL

PHENOL, m-XYLYLENEDIAMINE

Mentions de mise en garde

supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Crystalline Silica (Quartz)		10-30%
Numéro CAS: 14808-60-7	Numéro CE: 231-545-4	

Classification Carc. 1A - H350

2,2,4-TRIMETHYLHEXANE-1,6 DIAMINE

10-30%

Numéro CAS: 3236-53-1

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

m-XYLYLENEDIAMINE	1-5%
m-XYLYLENEDIAMINE	1-5%

Numéro CAS: 1477-55-0 Numéro CE: 216-032-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480150-50-0000

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412 Date de révision: 04/04/2018 Révision: 10 Remplace la date: 28/04/2016

WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

4-TERT.BUTYL PHENOL 1-5%

Numéro CAS: 98-54-4 Numéro CE: 202-679-0

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 1 - H410

TITANIUM DIOXIDE <1%

Numéro CAS: 13463-67-7 Numéro CE: 236-675-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119489379-17-0000

Classification

Non Classé

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

EPOXY CURING AGENT

composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas

d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer

l'étiquette).

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile,

un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de

l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne jamais rien faire avaler à une

personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à

l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste

après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Maîtriser les eaux d'écoulement

en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

particuliers pour les pompiers appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la

Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Eliminer

toute source d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement

déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des

conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition

> professionnelle du produit ou des composants. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements et chaussures contaminés doivent être jetés. Ne pas manger, boire ou fumer

pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

TITANIUM DIOXIDE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m3 poussière totale

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection









Contrôles techniques appropriés Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Blanc.

Aspect Pâte.

Odeur Ammoniac.

pH (solution diluée): 9.5 5%

Point de fusion N/D°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>176°C @

into valle a oballi

Couleur

Point d'éclair >121°C

Date de révision: 04/04/2018 Révision: 10 Remplace la date: 28/04/2016

WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

Taux d'évaporation <1 (butyl acetate =1)

Limites Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: N/D Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: N/D

supérieures/inférieures

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Densité de vapeur >1

2.25 @ 20 °C°C Densité relative

Solubilité(s) Légèrement soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Acides. Oxydants puissants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive

pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de :

Ammoniac ou amines.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 381 679,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 1 500 000,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 36 667,0

ETA inhalation 500,0

(poussières/brouillards mg/l)

Inhalation De fortes concentrations peuvent provoquer des lésions pulmonaires sévères.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Date de révision: 04/04/2018 Révision: 10 Remplace la date: 28/04/2016

WEARGUARD HIGH LOAD HARDENER

Contact cutané Provoque des brûlures. Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Ce produit est corrosif. Ce produit est corrosif. Ce produit peut provoquer une irritation

cutanée et oculaire. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

2,2,4-TRIMETHYLHEXANE-1,6 DIAMINE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Eviter le rejet dans l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la

manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 99

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 3082

 N° ONU (IMDG)
 3082

 N° ONU (ICAO)
 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NONYL PHENOL)

Nom d'expédition (IMDG)ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NONYL PHENOL)Nom d'expédition (ICAO)ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NONYL PHENOL)Nom d'expédition (ADN)ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NONYL PHENOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9
Etiquette ADR/RID 9
Classe IMDG 9
Classe/division ICAO 9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III (ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) III
Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Code de consignes •3Z

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du 90

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Aucune information requise.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 04/04/2018

Révision 10

Remplace la date 28/04/2016

Numéro de FDS 20680

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion.

intégralité H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation. H350 Peut provoquer le cancer. H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.